Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 16

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale des officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

formés par les affluents ou sous-affluents de ce fleuve, qui tous descendent de hautes montagnes. Ce sont, en allant de l'occident à l'orient, la Save qui, avant de se jeter dans le Danube, à Belgrade, reçoit : l'Unna, limite partielle entre l'Autriche et la Turquie, le Wrbas, le Bosna, la Drina, la Tamnava, la Kolubara. La Drina forme la frontière entre la Serbie et la Bosnie. Après la Save, vient la Morava, se jetant dans le Danube après avoir traversé toute la Serbie centrale; dans sa partie supérieure elle se divise en petite et grande Morava; plus loin vient le Timok, qui se jette dans le Danube un peu au-dessus de la forteresse turque de Widdin, dont le cours inférieur forme la frontière orientale de la Serbie entre cette principauté et la Bulgarie; l'Isker, le Wid, la Jantra, le Lom, le Tiban arrosant aussi la Bulgarie. Les plus importants de ces cours d'eau dans la guerre actuelle comme dans les précédentes entre la Turquie et la Serbie sont la Drina, à l'aile droite (du front serbe), les Morava et l'affluent l'Jbar au centre, le Timok à l'aile gauche. C'est par ces vallées, ainsi que par le plateau de Sofia et Prischtina, que passent les principales lignes de communications entre les deux pays.

Le versant du sud, dans la mer Egée ou dans l'Archipel, n'a que des cours d'eau de moindre dimension. Le plus important pour nous est la Maritza, le long duquel court la voie ferrée de Constantinople à Belgrade, par Andrinople, Philoppoli, Sofia, Nissa et la Morava, ligne s'arrêtant aujourd'hui à *Sarembey*, au pied méridional de la chaîne des Balkans, non loin du défilé dit Porte de Trajan.

Une autre vallée importante au même titre est celle du Wardar, suivie par la voie ferrée allant de Salonique aussi à Belgrade par Uskub, Prischtina, Novibazar et le centre de la Serbie. Actuellement cette ligne s'arrête à *Mitrowitza*, entre Prischtina et Novibazar.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE DES OFFICIERS.

Le comité central a adressé aux diverses sections des cantons et des divisions d'armée la circulaire suivante :

Lausanne, le 9 août 1876.

Chers frères d'armes. — Donnant suite à notre circulaire du 12 mars dernier, nous avons l'honneur de vous aviser que l'assemblée générale des délégués des sections de notre société est convoquée par la présente pour le dimanche 20 août 1876, à neuf heures du matin, à Herzogenbuchsee.

Ordre du jour :

1° Délibération sur le projet de statuts de la Société.
2° Mesures financières.
3° Propositions des sections } qui auront été préalablement annoncées au
4° Propositions individuelles } comité.
Tenue de service en casquette.

Nous vous assurons, chers et fidèles confédérés, de notre entier dévouement

Au nom du comité central de la société militaire fédérale des officiers :
Le président, Lecomte, col. div. Le secrétaire, Ney, 1er lieut.

NB. Les instructions pour le local de la réunion seront données à la gare, à Herzogenbuchsee.

Nous rappelons que le nombre des délégués est de 1 par 30 membres, les fractions comptant pour 30.

Les sections qui n'ont pas encore envoyé au caissier central les contributions de 1876 sont invitées à faire ce paiement aussi prochainement que possible.

Voici le programme de la réunion des officiers neuchâtelois, au Locle, le 13 août 1876 :

9 heures. Réunion des officiers du Locle au cercle de l'Union républicaine.
9 $^3/_4$ h. Départ pour la gare.
10 h. Arrivée des sections.
10 $^1/_2$ h. Collation au cercle de l'Union républicaine.
11 $^1/_2$ h. Assemblée générale à la salle de commune.

Ordre du jour :

a) Discours d'ouverture ;
b) Lecture du procès-verbal ;
c) Rapport du comité central et lecture des rapports des sections ;
d) Reddition des comptes ;
e) Renouvellement du comité central ;
f) Rapport du jury ;
g) Distribution des prix ;
h) Propositions diverses de la section de Neuchâtel ;
i) Propositions individuelles.

Après la séance :

En cas de beau temps, promenade au Col-des-Roches.
3 h. Banquet au cercle de l'Union républicaine.
7 $^3/_4$ h. Départ des sections pour la gare.
8 h. 20. Départ du train qui sera prolongé jusqu'à Neuchâtel, ensuite d'entente avec la direction du Jura-Berne-Lucerne.

Tenue de service avec casquette.

Les officiers ne faisant pas partie de la société cantonale et qui désireraient en faire partie, sont priés d'assister à la réunion où ils se feront présenter.

Trois travaux ont été présentés au concours sur le sujet proposé par le comité de la société. (Occupation de la frontière occidentale par toutes les troupes neuchâteloises considérées comme avant-garde d'un corps suisse.)

Le *National suisse* donne les renseignements ci-après sur cette fête, qui a parfaitement réussi et réuni environ 80 officiers de tous grades et de toutes armes :

« A l'arrivée du train de 10 heures, une foule immense stationnait à la gare, où devait se former la colonne, qui bientôt s'ébranla et parcourut quelques rues pour se rendre dans les beaux et vastes locaux du cercle de l'Union républicaine, à l'hôtel des Postes. Elle était précédée par la Fanfare militaire du Locle, à laquelle, avant d'aller plus loin, nous voulons accorder un juste tribut d'éloges. C'est décidément une société de musique hors ligne que la Fanfare du Locle, et où elle doit être surtout appréciée, c'est dans l'observation des plus minutieux détails exigés par son habile directeur.

La collation occupait la première partie du programme ; la seconde partie, ainsi que vous l'avez dit hier, était remplie par la lecture du rapport du jury. Vos lecteurs savent que la Société avait provoqué un concours pour connaître l'opinion des officiers neuchâtelois sur les mesures que l'autorité militaire devrait prendre dans le cas d'une attaque inopinée d'une armée venant de Besançon et se dirigeant rapidement sur nos frontières.

Ce qui prouve que la séance a été scrupuleusement remplie, c'est le retard qu'a

éprouvé la promenade au Col-des-Roches, où la colonne n'est arrivée qu'à trois heures moins quelques minutes. En vous écrivant au pas de course, je remarque que j'ai oublié de vous dire que la bienvenue a été souhaitée par M. le capitaine d'infanterie Mosset, président du comité central. C'est encore lui qui a présidé la séance et qui a annoncé le départ pour le banquet. Nous sommes l'écho de tous les assistants en lui adressant nos félicitations.

Au retour au local, on a attaqué le côté matériel de la fête, c'est-à-dire le banquet. Pour être juste, nous devons dire que le repas a été parfaitement servi par le tenancier du cercle. Ordinairement, dans ces nombreuses réunions, il y a un certain *laissez-aller* de la part des disciples de Brillat-Savarin ; aussi est-ce justice de signaler les exceptions quand elles se rencontrent.

M. le capitaine de carabiniers Rychner a été désigné comme major de table.

M. le capitaine de carabiniers Matile-Droz a porté le toast, ancien comme notre bannière, mais toujours nouveau dans les fêtes populaires, à la Patrie.

M. le colonel Jules Grandjean a porté un toast au développement de l'instruction militaire en Suisse, et il a particulièrement fait l'éloge et recommandé l'instruction des corps de cadets.

M. le lieutenant-colonel Perrochet a parlé sur des sujets divers, mais appropriés à la circonstance. Son discours a été tout particulièrement élogieux pour la direction militaire cantonale et surtout pour M. le conseiller d'Etat Touchon, directeur militaire, qui était présent à la réunion. Cet hommage ne saurait être considéré comme une flatterie, puisque l'orateur a commencé son toast en déclarant qu'il ne partageait pas en tous points l'opinion politique de M. Touchon.

Nous avons entendu M. le capitaine-adjudant Charles Dubois ; le lieutenant Andræe, de Fleurier, qui a bien fait ressortir que la soumission dans le service militaire était indispensable, car, dit-il, pour savoir commander, il faut savoir obéir. Il réclame aussi la persévérance dans le travail.

M. Touchon, directeur militaire, après avoir remercié l'assemblée pour les acclamations qui ont suivi le toast qui lui a été porté, dit qu'il sait parfaitement bien que ses actes, comme directeur militaire, ne peuvent pas toujours être du goût de chacun, mais que, néanmoins, il les accomplit toujours de manière à les concilier avec sa conscience et ses devoirs. Chacun approuve l'orateur lorsqu'il dit qu'il n'est pas facile de satisfaire tout le monde et son père, quand il faut conduire 6000 soldats qui veulent les uns ceci, les autres cela, et 6000 réformés qui, la plupart, poussent des cris de paons quand ils doivent délier les cordons de leur bourse.

M. le capitaine Georges Dubois, du Locle, a très bien chanté l'hymne patriotique le *Drapeau fédéral*, et, après de nouveaux serrements de mains, chacun a procédé au départ. C'est dans ce moment que M. le major de table a invité tous les officiers du dehors à rester au Locle, où des lits leur étaient réservés chez leurs amis, afin qu'ils pussent assister à une promenade que la Société avait organisée pour lundi, au Saut-du-Doubs.

On a regretté l'absence de MM. les colonels fédéraux Lecomte et de Salis qui, cependant, avaient été annoncés.

L'assemblée générale, ouverte à 11 heures du matin, s'est terminée à 2 1/2 h.

Ensuite du rapport du jury des concours, les prix suivants ont été décernés :

1er prix : M. le lieutenant d'artillerie Hartmann, à St-Blaise. (Ouvrage en 4 volumes du colonel Lecomte.)

2e prix : M. le capitaine-adjudant Charles Dubois, à la Chaux-de-Fonds. (Carte Dufour.)

3e prix : M. le capitaine Rœssinger fils, à Couvet. (Jumelle pour officier.)